

SMICTOM LOT GARONNE BAISE**Comité Syndical du 9 décembre 2020****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mille vingt, le mercredi neuf décembre à dix-huit heures trente, le Comité Syndical s'est réuni à Aiguillon, à la salle de réunion 17, avenue du 11 novembre, sous la présidence de Monsieur Alain LORENZELLI.

Convocations régulièrement adressées le 03/12/2020.

Nombre de délégués syndicaux en exercice: 24 délégués n° ordre 2020-39 Présents : 23 votants : 23

Étaient présents : 23 délégués

Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas : Messieurs Jean-Pierre GENTILLET, Alain PALADIN, Georges LEBON, Christian GIRARDI, Christian LAFOUGERE, Daniel TEULET, Philippe LAGARDE, Aldo RUGGIERI, Jean-Marc LLORCA, Alain MOULUCOU (suppléant), Christophe MELON (suppléant) (**11 présents**)

Albret Communauté : Mesdames Paulette LABORDE, Valérie TONIN, Evelyne CASEROTTO (départ à 19h40 jusqu'au vote de la DL 2020-42), Isabelle SALIS, Messieurs Robert LINOSSIER, Frédéric SANCHEZ (départ à 19h40 jusqu'au vote de la DL 2020-42), Henri de COLOMBEL, Alain LORENZELLI, Jean-Louis MOLINIE (départ à 19h35 avant le vote de la DL 2020-42), Christophe BESSIERES, Didier SOUBIRON (arrivé à 19h35 pour le vote de la DL 2020-42), Lionel LABARTHE (suppléant), Daniel HANROT (suppléant de M. J. Louis MOLINIE pour le vote de la DL 2020-42 à la DL 2020-47 et de M. Didier SOUBIRON pour le vote de la DL 2020-36 à la DL 2020-41) (**12 présents**)

Assistaient également à la séance en qualité de suppléants sans voix délibérative :

Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas : /

Albret Communauté : /

Pouvoirs de vote : 0**Assistaient également à la séance :**

Madame Chantal FERRY : Directrice Générale des services

Monsieur Claude BOGALHEIRO : Responsable Technique

Madame Olivia MOREAU Chargée des Affaires Générales et juridiques

Madame SANS Laurence : Secrétaire de Direction

N° ordre : 2020-39**OBJET : Tarifs « prestations de service »**

Monsieur le Président propose les tarifs des prestations de service comme suit :

SMICTOM LGB		Tarifs	
Collectivités adhérentes	Collecte et traitements des déchets verts	120 €/heure *	
	Collecte des ordures ménagères	190 €/heure *	
	Collecte PAV	60 €/heure *	
	Participation coût déchèteries	30 €/habitant *	
	Participation prévention	1,50 €/habitant *	
Traitement Ordures ménagères		145 € TTC/tonne *	
Traitement Tarif Bois		66 € TTC/tonne *	
Traitement Tarif Déchets Verts		44 € TTC/tonne	
Location	Compacteur 20 m ³ (neuf)	462 €/mois	
Caissons compacteurs	Compacteur 15 m ³ (neuf)	382 €/mois	
sous-contrat et caissons ouverts	Compacteur 8 m ³ (occasion)	262 €/mois	
	Compacteur (occasion)	252 €/mois	
Location caissons ouverts occasionnels	Caisson ouvert (sous contrat)	262 €/trimestre	
	Caisson ouvert 20 m ³	85 € pour 2 jours 35 € par jour supplémentaire	
Enlèvement et Transport des caissons	Caisson ouvert 15 m ³ occasion	65 € pour 2 jours 35 € par jour supplémentaire	
		Sous-contrat	Occasionnels
Enlèvement et Transport caissons ouverts ou compacteurs	de 0 à 30 km	72 €/rotation	77 €/rotation
	de 31 à 40 km	97 €/rotation	102 €/rotation
	de 41 à 60 km	122 €/rotation	132 €/rotation
	de 61 à 70 km	132 €/rotation	142 €/rotation
	de 71 à 100 km	142 €/rotation	152 €/rotation

* tarif prévisionnel

Entendu le rapport de présentation,
Vu les statuts du SMICTOM LGB,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré, Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **Article 1 : Décide d'adopter les tarifs tels que détaillés ci-dessus,**
- **Article 2 : Autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à la présente délibération**

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Le Président

Alain LORENZELLI